

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 159

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 21 Octobre 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME SYLVIE CARREGA

OBJET

Participation au financement des deux dernières années (2016-2018) de l'O.P.A.H.
de la Communauté d'Agglomération "Arles Crau Camargue Montagnette" (ACCM)

**Direction de la Vie Locale
Service de la Politique de la Ville et de l'Habitat
1 37 60**

Le présent rapport a pour objet de déterminer la participation financière du Département aux deux dernières années (2016-2018) de l'O.P.A.H. (2013-2018) de la Communauté d'Agglomération « Arles Crau Camargue Montagnette » (ACCM).

RAPPEL DES DECISIONS ANTERIEURES

Par délibération n° 111 du 20 décembre 2012, la commission permanente du Conseil Départemental a donné son accord sur la participation du Département à l'O.P.A.H. de la Communauté d'Agglomération ACCM pour un montant de 950 000 € couvrant une durée de 5 ans à compter de l'année 2013, soit 190 000 € par an.

A cette occasion, elle a décidé d'engager pour les trois premières années (2013-2016) de mise en œuvre de ce dispositif un crédit de 570 000 € pour le financement des travaux réalisés par les propriétaires.

Il vous est proposé à présent de vous prononcer sur le réajustement de la participation départementale à ce dispositif d'O.P.A.H. au titre des deux dernières années (2016/2017 et 2017/2018).

PRESENTATION DE LA NOUVELLE DEMANDE

Au terme des engagements contractualisés, il a été prévu qu'un bilan soit effectué par l'équipe opérationnelle à l'issue de la troisième année de l'opération afin d'engager l'aide départementale nécessaire aux deux dernières années.

Ce bilan présenté en annexe I et II au présent rapport détaille :

- le nombre de propriétaires aidés
- le nombre de logements conventionnés financés
- le niveau de l'engagement de l'enveloppe initiale

Les dossiers déposés représentent un montant de 507 831 € d'engagement d'aides départementales pour les 3 premières années d'avril 2013 à avril 2016.

Sur le mois de juin 2016, un nombre de dossiers correspondant à un montant de 42 000 € environ a été déposé qui pourra être examiné sur le reliquat de l'enveloppe triennale engagée par le Département.

Pour les années 2016 à 2018, les prévisions d'engagement au regard des dossiers en stock et des contacts pris sur le terrain, pourraient concerner 130 propriétaires occupants et 24 propriétaires bailleurs pour un montant global de 379 800 € arrondi à 380 000 €.

il est donc nécessaire de prévoir un complément d'aide départementale de 380 000 € pour ces deux dernières années 2016/2017 et 2017/2018.

CONSEQUENCES FINANCIERES

N° de programme	N° d'opération	Libellé d'opération	Imputation budgétaire	N° d'A.P.	Engagement d'A.P./C.P.
10395	1012779	OPAH 10395S	204-72-204142	2016 10395S	380 000 €
Total à engager					380 000 €

PROPOSITIONS A LA COMMISSION PERMANENTE

Sur proposition de Madame la Déléguée au logement et compte tenu de ce qui précède, je vous propose de donner votre accord :

- à la participation au financement des travaux pour les deux dernières années (2016-2018) de l'O.P.A.H. de la Communauté d'Agglomération « Arles Crau Camargue Montagnette » à hauteur de 380 000 €,
- procéder à l'affectation suivante :

N° d'A.P.	N° d'opération	Libellé d'opération	Montant d'opération
2016-10395S	1012779	OPAH 10395 S	380 000 €
Total à affecter			380 000 €

- d'approuver le montant de l'affectation et sa modification, comme indiqué dans le rapport et dans le document figurant en annexe III.

Cette action sera engagée sur l'autorisation de programme n° 2016-10395S rattachée à l'imputation suivante : chapitre 204, fonction 72, article 204142.

Au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL

